

VILLAGE DE NIGADOO

PROCÈS VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE

Date : le lundi 19 mars 2018

Heure : 19 h

Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 19h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet - Maire
- Alain Guitard - Maire Adjoint
- Lucien Doucet - Conseiller
- Charles Aubé - Conseiller
- Robert Gaudet - Conseiller
- Vincent Poirier - Secrétaire

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 17-18 **Proposée par : Robert Gaudet**
Appuyée de : Alain Guitard

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

a) Le conseiller Aubé déclare un conflit d'intérêt au point 15. a)

5. Présentations diverses

- a) Aucune

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

- a) **Résolution - Réunion ordinaire du 19 février 2018**

Résolution : 18-18 **Proposée par : Alain Guitard**
Appuyée de : Lucien Doucet

Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux

- a) Les comptes de caisse de la fête de Noël et du monument ont été fermés.
b) Le budget a été réaménagé
c) Énergie NB a été avisé concernant l'installation de lumières de rue dans la rue des Habitants.
d) Un projet de parc pour enfants et d'équipements de sécurité au Sportplexe a été soumis à la SDR.

8. Rapport du maire

- a) Pour information

9. Finance

- a) **Facture de comptabilité pour les bassins versants**

Résolution : 19-18 **Proposée par : Charles Aubé**
Appuyée de : Robert Gaudet

Que la municipalité rembourse les frais comptables au groupe des bassins versants.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

10. Travaux Public et Transport

- a) Pour information – analyse de l'édifice municipal

b) Pour information – Nouveau plan Chantiers Canada

11. Hygiène / Environnement

a) **Aucun**

12. Services Policiers

a) **Aucun**

13. Récréatif

a) **Aucun**

14. Ressources humaines

a) **Descriptions de postes**

Résolution : 20-18 **Proposée par : Charles Aubé**
Appuyée de : Lucien Doucet

Que les descriptions de poste pour le directeur général, la secrétaire trésorière adjointe ainsi que l'agent de développement communautaire soient acceptées telles que présentées.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) **Échelle de salaire – Agent de développement communautaire**

Résolution : 21-18 **Proposée par : Alain Guitard**
Appuyée de : Charles Aubé

Que l'échelle de salaire pour le poste d'agent communautaire soit accepté tel que présenté.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) **Embauche – Agent de développement communautaire**

Résolution : 22-18 **Proposée par : Charles Aubé**
Appuyée de : Lucien Doucet

Que les discussions concernant ce point se fasse en réunion fermée selon l'article 68(1) Les réunions du conseil ou celles de l'un de ses comités peuvent

être tenues à huis clos pendant la durée du débat, lorsqu'il s'avère nécessaire de discuter : b. de renseignements personnels, selon la définition que donne de ce terme la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Résolution : 23-18 **Proposée par : Charles Aubé**
Appuyée de : Lucien Doucet

Que la réunion soit rouverte.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Résolution : 24-18 **Proposée par : Robert Gaudet**
Appuyée de : Alain Guitard

Que le poste d'Agent communautaire soit offert à Mme Jennifer Daigle et que son salaire de départ se situe sur l'échelon 26 de l'échelle de salaire pour ce poste.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

d) Nomination – Secrétaire du conseil

Résolution : 25-18 **Proposée par : Lucien Doucet**
Appuyée de : Robert Gaudet

Attendu que, le poste de secrétaire municipal devait être comblé par le poste de coordonnateur administratif et que ce poste vient d'être aboli.

Qu'il soit par la présente résolu que M. Vincent Poirier remplisse le rôle de secrétaire du conseil municipal de Nigadoo et qu'il soit également reconnu que celui-ci a rempli ce rôle depuis le 1^{er} janvier 2018 en qualité de secrétaire adjoint.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

15. urbanisme

a) Résolution - Rezonage

Le conseiller Aubé quitte à la salle à 19h30

**Résolution : 26-18 Proposée par : Lucien Doucet
Appuyée de : Alain Guitard**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a l'intention d'adopter des modifications à son Plan Rural, étant l'Arrêté No 23-2014 en vue de permettre l'affectation et l'usage de terrain comme suit :

1- Changer le zonage de la propriété appartenant à Poissonnerie Arseneau Fish Market Ltée, située au ou aux alentours du 221 rue Principale à Nigadoo et portant le numéro d'identification NID 20275798. Aux fins de la partie C du plan rural, le zonage est changé de Zones mixtes de type 1 (MX-1) et de Zones résidentielles non desservies de très faible densité de type 2 (Zones R2-1) à Zones industrielles de type 1 (IND-1). Il est à noter qu'une partie du terrain donnant sur la rue Principale conservera sa désignation de Zones mixtes de type 1 (MX-1). La construction d'un entrepôt frigorifique fait partie des aménagements proposés sur ce terrain vacant situé au sud de la poissonnerie actuelle;

2- Amender la Carte de désignation des rues du village de Nigadoo mentionnée à l'article 5.5.2 de la Partie B du plan rural dans le but de définir le Chemin Degrâce à titre de «Rues désignées».

IL EST RÉSOLU QUE

- a) Soit rédigé un arrêté portant adoption dudit amendement au plan rural;
- b) Le Directeur général se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier les avis publics prescrit par la Loi sur l'Urbanisme dans le journal;
- c) Une étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 16 avril 2018 en la Salle du Conseil de Nigadoo, N.B. à 19h00 heures;
- d) L'examen des objections écrites s'échelonne jusqu'au 30 avril 2018 inclusivement;
- e) Le Directeur général demande l'avis écrit du Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la CSR Chaleur. Pour :

**Pour : 4
Contre : 0**

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le conseiller Aubé revient dans la salle à 19h35.

16. Dons

- a) **Aucun**

17. Affaires diverses

- a) Pour information – Attapaq.
- b) Résolution – Projets de Politique d'égalité.

Aucun proposeur

- c) Discussion – Prochaine réunion pour priorités municipales.
- d) Discussion – Règlement sur le rapport annuel

18. Arrêtés municipaux

- a) Aucun

19. Affaires nouvelles

- a) Aucun

20. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18h55.